

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER  
du 23 septembre 2010**



**Présents**

<b>Exécutif</b>	MM. Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
<b>Bureau du Conseil</b>	MM. Jacques Petitpierre Jean-François Jordan François Mégevand	président vice-président secrétaire
<b>Conseillers-ères municipaux-ales</b>	Mmes Julia Collis, Marlène Favre, Isabelle Meier, Corinne Ménétrety MM. Yannick Dupraz, André Favre, Bernard Piguët, Léon Piller, Pierre Pricat, Florio Togni	
<b>Personnel communal</b>	M. Michel Vazquez	secrétaire général
<b><u>Absent-e-s excusé-e-s</u></b>	Mmes Myrna Lachenal, Karen Sinclair	conseillères municipales

**ORDRE DU JOUR**

1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement du Centre du village par notre mandataire, Dar architectes SA
  2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2010
  3. Communications du Maire
  4. Projet de délibération :
    - **10/2010** : Ouverture d'un crédit d'engagement pour le raccordement du chauffage des bâtiments publics existants (salle communale et école) au système de chauffage de l'espace intergénérationnel au centre du village de Meinier - parcelle N° 1422, sise à l'intérieur du secteur délimité par le chemin du Stade, la route de la Repentance et la route de Gy
  5. Rapports des commissions
  6. Rapports des représentants au sein des commissions externes
  7. Divers.
-

**Le Président** ouvre la séance à 20h15.

## **1. Présentation de l'état d'avancement de l'aménagement du Centre du village par notre mandataire, Dar architectes SA**

**Madame Rey** présente la situation financière. En tenant compte des adjudications attribuées à ce jour (60% du total, soit 22 à 23 millions de francs), le devis général de base est respecté pour le moment.

Concernant le planning des travaux, les infrastructures du bâtiment collectif devront être prêtes en principe 1 à 2 mois avant les immeubles de logements, contrairement à ce qui avait été prévu au départ. Mais ceci ne devrait pas retarder le chantier dans son ensemble. La partie extérieure - qui va être développée et finalisée ces prochains mois avec l'aide de paysagistes - sera déjà bien avancée, la végétation ayant été plantée depuis plusieurs mois, lorsque les logements commenceront à être habités. Ceci rend l'emménagement des locataires bien plus agréable qu'un chantier encore en cours. Les travaux devraient être totalement terminés en mars 2012, y compris les dernières finitions qui se font normalement 2 mois après la fin du chantier.

**Le Maire** rajoute quelques précisions sur les taux d'intérêts et la gestion financière du projet, qui permettent d'envisager la suite du chantier avec sérénité.

**Monsieur Coutaz**, mandataire pour la partie chauffage et ventilation, donne ensuite des explications sur le chauffage qui va être installé et le raccordement des bâtiments existants. Il précise la différence entre l'idée de base (1 chaufferie se trouvant dans chaque bâtiment) et la chaufferie à bois+gaz centralisée finalement retenue, chaufferie qui sera raccordée aux autres bâtiments en chauffage à distance. Les collecteurs solaires se trouveront regroupés sur le bâtiment collectif au lieu qu'ils soient disséminés sur chaque bâtiment.

Le coût global, qui a été défini avec les architectes, se monte à Fr. 360'000.-. Il englobe toutes les conduites, la rénovation des 2 sous-stations, les travaux électriques et de maçonnerie, etc. D'autre part, des subventions peuvent être obtenues pour l'utilisation du bois, du solaire et si des contrats de maintenance sont conclus; voici les ordres de grandeur de ces subventions:

- Fr. 45'000.- pour le bois
- Fr. 33'000.- pour le solaire
- Fr. 1'100.- par contrat de maintenance / par bâtiment
- SIG participerait également à hauteur d'environ Fr. 60'000.-, car ils favorisent depuis peu les projets qui provoquent des économies de CO<sup>2</sup>. De plus, si l'office fédéral de l'environnement accepte le projet, environ Fr. 65'000.- seraient versés en plus – montant étalé sur 20 ans précise **le Maire**.

Suivent ensuite les questions-réponses sur cet objet.

**Le Maire** conclut en précisant que le principe du choix des pellets avait déjà été validé; ce soir, il s'agit de voter le crédit permettant de raccorder les bâtiments publics existants à la future chaufferie du Centre du village.

**Yannick Dupraz** fait part de son étonnement, par le biais de photos prises personnellement sur le chantier, quant à la distance trop faible qui existe entre les fers à béton et le bord des murs en béton, ce qui risque de provoquer le problème bien connu de carbonatation, aussi appelé "cancer du béton".

**Monsieur de Almeida** répond que 16cm d'isolation sont prévus sur les murs, ce problème ne devrait donc pas apparaître; toutefois, il va le signaler à l'ingénieur, car c'est effectivement un défaut.

Le Maire propose une visite du chantier aux membres du Conseil, le 13 octobre 2010 à 17h00.

## 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2010

Le procès-verbal est approuvé sans remarques.

## 3. Communications du Maire

### a) Sortie du Conseil 2010

Le Maire adresse un grand merci à Etienne Murisier et Jean-François Jordan pour l'organisation de ce voyage. L'assemblée en rajoute par une salve spontanée d'applaudissements.

### b) Hameaux

Les déclassements d'Essert et Corsinge ont été validés par le Conseil d'Etat, selon information parue dans la FAO et dans le récent communiqué de Presse du CE.

### c) Délibérations

Dès septembre 2010, la plupart des délibérations seront approuvées par le département concerné au lieu du Conseil d'Etat.

### d) Centre du village

Alain Corthay a rencontré Benoît Saillet et un autre jeune de Choulex, qui sont très intéressés et impliqués par tout ce qui touche à l'alimentation saine, bio et de proximité. Il va nous proposer un mandat pour quantifier la production régionale, afin de voir s'il serait possible d'approvisionner le restaurant du lieu intergénérationnel principalement en produits du terroir. Ceci nous permettrait d'évaluer la faisabilité de ce projet et d'inclure, le cas échéant, cette "exigence" dans le cahier des charges du futur restaurateur.

Le Président rajoute qu'il lui semble que Plan-les-Ouates procède de la sorte pour son restaurant scolaire.

### e) Fondation de la Pallanterie

Le Maire continue en annonçant que Roland Berthelet démissionne du Comité pour raisons personnelles. D'ici à fin décembre 2010, le Conseil municipal doit désigner quelqu'un qui soit intéressé à reprendre cette fonction. La délibération correspondante sera votée en novembre si possible.

### f) Demande d'autorisation de construire préalable

Comme l'indique le titre, une DR a été déposée par le Consorts Monnier pour un projet d'immeuble et parking souterrain. Pour ce dernier, il faudrait qu'une servitude de passage soit cédée. L'Exécutif est en discussion avec les propriétaires pour trouver un arrangement. En effet, la Commune a manifesté son intérêt pour acquérir en contrepartie 8 places de stationnement dans le parking en question – un peu comme les 5 places acquises à l'époque dans le parking de la CAP au 7 chemin du Stade.

### g) Circulation

Une pétition a été déposée par un certain nombre d'habitants de la route de Covéry. Etienne Murisier en fait une lecture partielle, explique les points soulevés et les mesures

qui vont être prises si elles sont acceptées par l'Etat (Direction générale de la mobilité et le service qui s'occupe des Routes), suite à la séance avec ses représentants de la veille.

**Corinne Ménétrey** est atterrée de constater qu'il faudrait refaire des travaux alors que la modération du trafic à Meinier ne date que de 5-6 ans.

**Le Maire** précise que les moyens mis en oeuvre lors de la modération du trafic il y a 6 ans étaient suffisants, mais l'accroissement de la circulation ajoute au problème. Par ailleurs, il rajoute qu'en parallèle, un spécialiste du trafic va être mandaté pour étudier la possibilité de dévier la circulation, afin que la majeure partie des véhicules évite la route de Gy - ou de Covéry.

Une discussion s'ensuit, de laquelle découlent diverses propositions et idées. Ce point sera rediscuté en commission Environnement, Routes & Agriculture.

#### **h) Parc derrière l'église**

**Etienne Murisier** indique qu'une réunion a eu lieu en mairie pour recevoir les élèves et remettre 1 prix à chacun des 3 meilleurs projets retenus pour le réaménagement de cette zone. Ces idées apporteront une aide bienvenue pour établir le cahier des charges du projet.

#### **i) Café de la Tour**

Les rumeurs sur la fermeture de cet établissement étaient en partie fondées. Le promoteur a confirmé **au Maire** que toutes les autorisations avaient été accordées et que le recours était levé. Le restaurant sera fermé à la fin du mois - à 1 ou 2 semaines près, mais il a assuré qu'en peu de temps, il sera repris, 2-3 personnes ayant déjà manifesté leur intérêt.

#### **j) Caisse du Conseil municipal**

Depuis 2 ans, elle n'est plus alimentée par les membres du Conseil, le solde étant alors suffisant. Cette petite caisse s'étant peu à peu vidée depuis, il est désormais temps de verser à nouveau l'obole traditionnelle de Fr. 25.- par personne, indique son "trésorier" – **Michel Vazquez**.

## **4. Projet de délibération**

- **10/2010** : Ouverture d'un crédit d'engagement pour le raccordement du chauffage des bâtiments publics existants (salle communale et école) au système de chauffage de l'espace intergénérationnel au centre du village de Meinier - parcelle N° 1422, sise à l'intérieur du secteur délimité par le chemin du Stade, la route de la Repentance et la route de Gy

**Le Président** lit la délibération.

Trois modifications de détail sont apportées à la délibération.

- ▶ **Le Conseil vote et l'accepte par 12 voix pour, soit à l'unanimité.**  
(délibération votée en annexe)

## **5. Rapports des commissions**

### **a) Santé-Social & Aide au Développement (SAD)**

**Bernard Piguet** : La commission a travaillé sur le budget en essayant de respecter le pourcentage de subventions recommandé, soit 0.7%.

Le repas des aînés, qui aura lieu le 23 janvier 2011, est en cours d'organisation.

**b) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)**

Diverses annonces de **Florio Togni**:

- La commission s'est attelée à la reprise des activités de la Rampe, avec la tenue d'ateliers de l'avenir.
- GIPE (groupement intercommunal de la petite enfance) : plusieurs séances ont eu lieu pour établir le règlement de la crèche, la politique tarifaire, le personnel, etc.
- Nouvelle prestation à la petite enfance: halte garderie l'après-midi.
- Bilan des petits jobs - tri des déchets.
- Reprise du réseau jeunesse / débordements, en collaboration avec la Police, les concierges et les autres intervenants concernés.
- Fêtes de fin d'année: Escalade le 10 décembre et Noël de l'école le 21 décembre. Plus de détails suivront.
- **Bernard Piguet** rajoute la bibliothèque de l'école, inaugurée ce jour, qui est très bien tenue par les enseignants et les élèves et à leur disposition exclusivement.

**c) Environnement, Routes & Agriculture (ERA)**

- **Marlène Favre** signale la fin - ou presque - des travaux de réfection des routes de Bellebouche, Foulis et de la Gara.
- Tournée des routes du 4 juin: débroussaillouse, souffleuse et semoir à engrais sont à acheter.
- Cimetière: petit souci avec les containers dont le couvercle est très haut / difficile pour les personnes âgées. Solution à trouver.
- Déchetterie du chemin du Stade: en mauvais état, goulottes à changer, intérieur des déchetteries à faire nettoyer par Pradervant.
- Il n'y aura pas trop de routes à refaire cette année, essentiellement de l'entretien de chemins.

**d) Sports, Culture & Loisirs (SCL)**

- **André Favre** remercie également les organisateurs de la sortie du Conseil.
- Un problème d'eau chaude a surgi en début de championnat, qui sera probablement détaillé par le représentant du Groupement du CSR dans un instant.
- Ce week-end aura lieu la Fiesta d'automne, il serait agréable d'y rencontrer les membres du Conseil.

**e) Bâtiments & Aménagement (BAM)**

- Une séance a eu lieu le 6 courant avec Michel Périllat et Annick Limat, les architectes mandatés pour notre étude de faisabilité d'agrandissement de la salle communale, rapporte **Corinne Ménétreay**. Comme vous l'avait signalé le Maire en juin dernier, M. Do Santo envisage de construire un bâtiment sur sa parcelle; nous avons dès lors envisagé de revoir la zone salle polyvalente /voirie / accès piétonnier à la salle communale avec rampe et escalier.
- Pour revenir à la **salle communale**, 2 versions ont finalement été développées: l'une douce, comprenant un ascenseur monte-charge, WC handicapés, création d'un lieu de stockage à l'intérieur de la salle, agrandissement de l'entrée et de la cuisine, aménagement des salles du sous-sol et du premier étage (ancienne mairie). La version "forte"

comprendrait une extension extérieure avec bâtiment annexe côté route de Gy, en plus des modifications prévues dans la version "douce". Les coûts ont tous été calculés séparément pour chaque objet, ce qui permettrait de les réaliser étape par étape selon les priorités. Une troisième version consistait en travaux d'entretien principalement, également chiffrés.

- **Berthet**: quelques modifications doivent être apportées dans le parking + quelques autres. Une nouvelle présentation au Conseil est prévue le 11 novembre 2010.

f) **Finances (FIN)**

La prochaine séance de la commission est fixée au 12 octobre pour discuter avec l'Exécutif du budget, établi en tenant compte des propositions des commissions, souligne **Pierre Pricat**.

g) **Information, Communication & Votations (ICV)**

Le prochain bulletin communal va être travaillé début octobre, avise **François Mégevand**.

h) **Réclamations (REC)**

Ràs.

## 6. Rapports des représentants au sein des commissions externes

a) **Groupement du Centre sportif de Rouelbeau**

**Jean-François Jordan** résume:

- Etude de faisabilité d'un terrain de pétanque couvert.
- Exploitation du CSR discutée: organisation et occupation des terrains, gestion du restaurant, utilisation des infrastructures.
- Le problème d'eau chaude mentionné plus haut a été partiellement réglé signale **André Favre**, mais il semble que la 2<sup>ème</sup> chaudière ne puisse pas être activée pour cause d'infiltrations dans les toits.
- Projecteurs: petite expertise à faire, pas de nouvelles réjouissantes pour l'instant. Rendez-vous prévu la semaine prochaine à Rouelbeau avec des spécialistes. Un mandat va éventuellement être confié à SIG pour une expertise. **Alain Corthay** rajoute que les arbitres – dont M. Perez, directeur d'école, est le président - se plaignent également d'une visibilité insuffisante pour pouvoir faire leur travail dans de bonnes conditions.

b) **GIPE**

Florio Togni ayant déjà parlé du GIPE, **Alain Corthay** rajoute simplement que le nom de la crèche, "Les loupiots du Chambet", a été officialisé. Il fait allusion au ruisseau du Chambet qui coule sur le territoire de 3 des 4 communes partenaires, ruisseau dans lequel un petit affluent se jette en provenance de la quatrième (Presinge).

c) **Amadeus**

Le Festival aura lieu l'année prochaine, confirme **Florio Togni**. Nouveauté: 2 co-directeurs ont été désignés.

d) **Fondation de la Pallanterie**

Rien à rapporter selon **Corinne Ménétreay**... qui était absente à la dernière séance.

e) **Fanfare**

**Marlène Favre** souligne l'exceptionnelle prestation de la fanfare lors d'une soirée de gala, à l'occasion de son 40<sup>ème</sup> anniversaire.

f) **Communes-Ecole**

L'assemblée générale s'est tenue la veille. **Julia Collis** se réjouit que les comptes sont excellents, que le comité a été réélu à l'unanimité, que la subvention pour l'envoi des tous ménages ne va pas être réclamée aux communes cette année au vu des bons résultats financiers, ce qui démontre l'effort fourni par l'association. Elle donne encore quelques chiffres sur la répartition des personnes inscrites aux cours.

g) **Pompiers**

**André Favre**: le budget a été remis ce mercredi au Maire.

## 7. Divers

a) **Voyage en Ecosse**

**Corinne Ménétrey** suggère de regrouper les photos que tous les participants ont prises pendant ce week-end. Une clé de grosse capacité circulera avec la liste des participants pour que chacun charge ses photos, puis un deuxième tour permettra à chacun de piocher les photos souhaitées, propose **le Président**.

b) **Rapport administratif**

**Le Maire** le fait distribuer à tous et remercie les Présidents de commissions pour leurs rapports et Brigitte Saillet-Veuillet pour la finalisation de celui-ci.

c) **Route de Thonon**

**Yannick Dupraz** se demande si les jalons posés récemment indiquent un aménagement de cette voie de circulation. Réponse positive du **Maire**, pour faciliter le passage des bus semble-t-il. Pourquoi ne pas profiter de cela pour faire un giratoire à la sortie de la Repentance continue **Yannick Dupraz**.

Hormis le fait que cette zone se trouve sur Collonge-Bellerive, **Etienne Murisier** précise que cette demande avait été faite en son temps, mais que l'Etat avait répondu alors négativement en argumentant que la priorité était de préserver la fluidité de la route de Thonon.

d) **Voyage**

**Yannick Dupraz** revient sur la sortie du Conseil et remercie pour ce magnifique voyage. Il suggère de participer en partie au coût du voyage, pour limiter les polémiques.

Les conseillers participent déjà un peu, avertit **le Maire**, puisqu'une partie de leurs indemnités est retranchée annuellement pour payer le voyage des conjoints.

e) **Parking - route de Gy 28**

**Léon Piller** fait part de son mécontentement quant aux véhicules qui stationnent sur le parking devant cet immeuble. Il a constaté que des véhicules, qui n'appartiennent pas à des meinites, se parquent à ces emplacements pour de longues durées (plusieurs semaines).

**Le Maire** propose de transformer ce parking en zone bleue à durée limitée; à discuter en commission ERA.

f) **Proxibus**

**Julia Collis** a pris connaissance cet été de l'article traitant de la suppression de la subvention à ce système, qui sera désormais à charge des communes.

**Le Maire** confirme l'information et répond que cet objet sera traité de manière centralisée par l'Association des Communes genevoises au nom des 45 communes.

g) **Parking provisoire du chantier**

**André Favre** a constaté que des remorques, camping-cars et un bateau se trouvaient dans ce parking.

Un courrier a déjà été adressé aux propriétaires signale **le Maire**. Il rajoute qu'à titre provisoire, l'Exécutif a permis aux propriétaires des 2 camping-cars d'y stationner si le parking n'est pas complet, à condition qu'ils se procurent un macaron à la Mairie.

Plus personne ne demandant la parole, **le Président** lève la séance à 22h45.

**Prochaine séance du Conseil Municipal :            jeudi 21 octobre 2010 à 20h15**

Le Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président  
du Conseil Municipal

.....  
François Mégevand

.....  
Jacques Petitpierre

**Annexe :** délibération votée



## Délibération 10/2010

### Ouverture d'un crédit d'engagement pour le raccordement du chauffage des bâtiments publics existants (salle communale et école) au système de chauffage de l'espace intergénérationnel au centre du village de Meinier - parcelle N° 1422, sise à l'intérieur du secteur délimité par le chemin du Stade, la route de la Repentance et la route de Gy

Vu le système de chauffage (à bois, gaz et solaire) qui va être mis en place dans le futur Centre du village en cours de construction,

vu que les citernes à mazout actuelles de la salle communale et de l'école devraient être remplacées dans moins de 5 ans, occasionnant un coût important en regard de la différence à investir pour centraliser les sites de production de chaleur pour tous les bâtiments publics de cette zone,

vu l'intérêt - écologique et économique - d'optimiser la gestion de la production de chaleur pour les bâtiments publics de cette zone, qui s'inscrit dans la volonté communale de développement durable,

vu l'estimation du coût d'assainissement des chaufferies salle communale et école en liaison chauffage à distance avec le bâtiment collectif du futur Centre du village, établie par Dar architectes SA, au montant d'environ Fr. 400'000.-,

vu l'autorisation de construire définitive n° DD 102372-1, accordée par le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) le 23 avril 2009 et l'autorisation de construire définitive complémentaire n° DD 102372/2-2 accordée par le DCTI le 5 juillet 2010,

vu l'article 30, al.1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition de l'Exécutif,

### Le Conseil municipal décide par 12 voix pour, soit à l'unanimité

1. D'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant brut de Fr. 400'000.-, montant duquel seront déduites des subventions cantonales (centimes climatiques, etc) pour le raccordement du chauffage des bâtiments publics existants (salle communale et école) au système de chauffage de l'espace intergénérationnel au centre du village de Meinier - parcelle N° 1422, sise à l'intérieur du secteur délimité par le chemin du Stade, la route de la Repentance et la route de Gy
2. De comptabiliser la dépense prévue d'un montant de Fr. 400'000.- dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Meinier, dans le patrimoine administratif;
3. D'amortir le montant de la dépense nette affectée au patrimoine administratif, après déduction de subventions éventuelles, en 20 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous le n° 08.00.331.11 dès l'année qui suit la fin des travaux;
4. D'autoriser le Maire à contracter si nécessaire un emprunt jusqu'à concurrence du montant de Fr. 400'000.-;
5. De donner les pouvoirs nécessaires au Maire pour signer tous actes et pièces relatifs à cette opération.

*Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes (LAC) - Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.*

*Art. 28, al. 2 de la LAC - Le texte complet des délibérations, et les plans d'affectation du sol peuvent être consultés à la Mairie, aux jours et heures fixés par le maire ou le Conseil administratif.*

Le délai pour demander un référendum expire le 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Meinier, le 1<sup>er</sup> octobre 2010

Le Président du Conseil municipal  
**Jacques Petitpierre**